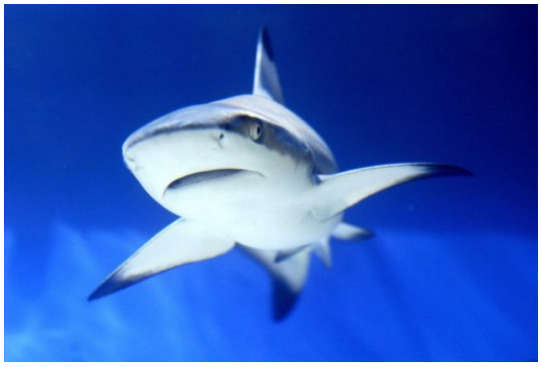


Les vieux cauchemars des «Dents de la mer» vont ressurgir chez les estivants qui ont choisi la Côte d'Azur. Les témoignages de plusieurs personnes affirmant avoir aperçu un requin aux abords de la plage de Cagnes-sur-mer, lundi matin, ont poussé les autorités à hisser le drapeau rouge sur la commune de Cagnes mais aussi sur celles de Villeneuve-Loubet et de Saint-Laurent-du-Var.

En fin de matinée, le capitaine des pompiers responsable de la sécurité à Cagnes-sur-mer a reçu «une demi-douzaine de témoignages faisant état de la présence d'un animal marin de deux mètres de long, avec nageoire dorsale bien raide, des branchies sur le côté et le ventre blanc», indique Michel Gagnaire, adjoint à la sécurité de Cagnes-sur-Mer. En fin d'après-midi, le commandant vétérinaire Véronique Vienet estimait pour sa part que l'animal marin pouvait effectivement être un requin mais plus vraisemblablement un dauphin.

Au micro de France-Bleu Azur, Richard Chemla, président du centre de découverte du monde marin à Nice, a estimé qu'il pourrait s'agir «d'un requin pèlerin ou d'une raie manta».

L'animal marin a été vu à 70 mètres environ du bord de mer. «Pour être si près, c'est peut-être un requin blessé, donc susceptible d'être dangereux, ou un requin qui a perdu le sens de l'orientation», conclut Michel Gagnaire.